

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

H3. Poursuite de la formation après une certification secondaire II

Selon une enquête menée par le SRED en janvier 2023 auprès de la volée diplômée en 2021, la poursuite d'une formation supérieure est quasi la règle après une maturité gymnasiale (92% des personnes diplômées) ou spécialisée (80%). La maturité professionnelle est elle aussi majoritairement orientée vers une poursuite des études (principalement en HES) avec plus de 60% des personnes diplômées concernées. Après un certificat de l'ECG, outre les poursuites d'études vers le tertiaire, les orientations se font également fréquemment vers d'autres formations de niveau secondaire II. Pour les CFC, la poursuite d'études concerne davantage celles et ceux qui ont obtenu leur titre en école (41%) que par la voie duale (12%). Quant à l'AFP, elle permet à la moitié des jeunes qui l'ont obtenue de poursuivre leur formation, principalement en CFC.

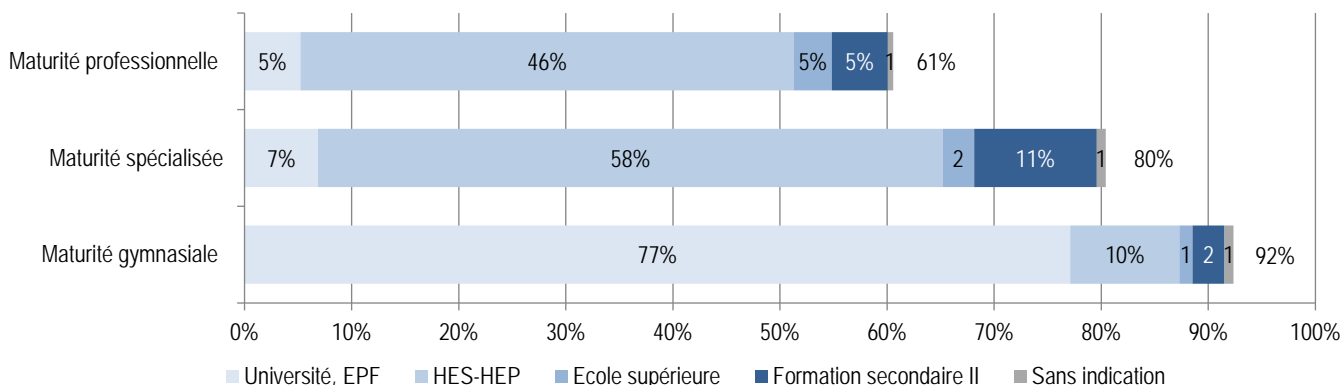
Après l'obtention d'une certification de niveau secondaire II, alors qu'une partie des jeunes décide d'entrer dans la vie active (voir fiche H2. *Accès au marché du travail après une certification secondaire II*), d'autres poursuivent des études. Cette décision concerne plus souvent les jeunes qui ont obtenu un titre généraliste (maturité gymnasiale, certificat de l'ECG, maturité spécialisée). Toutefois, depuis la mise en place des maturités professionnelles, des hautes écoles spécialisées (HES) et de la « passerelle Dubs », les détenteurs et détentrices de titres professionnels continuent plus fréquemment des études de niveau tertiaire.

Une enquête menée périodiquement par le SRED permet de connaître la situation des personnes diplômées du secondaire II, 18 mois après l'obtention de leur titre (voir *Pour comprendre ces résultats*). D'une manière générale, la poursuite d'études ne se fait pas nécessairement directement après l'obtention d'un titre de niveau secondaire II. Diverses activités peuvent s'intercaler avant elle comme, par exemple, des séjours linguistiques, des activités citoyennes (service civil ou militaire) ou des périodes d'emploi. De même, la poursuite d'études post-diplôme n'est pas nécessairement exempte de réorientations. Tous diplômes confondus, un peu moins de la moitié des personnes certifiées connaissent une transition indirecte entre le moment où elles obtiennent leur titre secondaire II et la situation de formation exercée 18 mois après (voir fiche H1. *Situation 18 mois après une certification secondaire II*). Ceci illustre le caractère fréquemment non linéaire du processus de transition qui s'étend de la fin de l'école obligatoire jusqu'à l'entrée dans la vie active.

Trois types de maturités menant à des orientations différenciées

Après la *maturité professionnelle*, 61% des jeunes poursuivent des études, principalement vers les HES (voir H3.a). Parmi la volée diplômée en 2021, on estime qu'environ 40 jeunes (5%) ont rejoint l'université après une passerelle Dubs (voir *Pour comprendre ces résultats*). On constate néanmoins que la poursuite d'études est différenciée selon le domaine professionnel de la maturité professionnelle (et du CFC) : celle-ci est par exemple plus fréquente pour les titulaires d'une maturité professionnelle technique (70%) ou des arts appliqués (73%). Plusieurs éléments peuvent expliquer cette situation : les perspectives d'études supérieures sont plus larges après ces types de maturités professionnelles (HEG, HEPIA, formation en école supérieure, HEAD) ; le profil scolaire des personnes concernées était plus élevé à la sortie du cycle d'orientation (CO) ; ou encore, les possibilités d'emploi sont parfois limitées avec un CFC et une maturité professionnelle selon le métier préparé. On observe par ailleurs que 80% des titulaires de maturités professionnelles techniques et artistiques sont obtenues en parallèle du CFC dans le cadre d'un cursus dit « intra » (dont les conditions d'admission à l'issue du CO sont identiques à celles exigées pour aller au Collège de Genève), alors que ce taux est de 51% pour l'ensemble des maturités professionnelles.

H3.a Formation suivie par les titulaires d'une maturité, 18 mois après l'obtention de leur titre, volée diplômée en 2021



Source : SRED/Enquête EOS 2023 - Volée diplômée en 2021.

Après une *maturité spécialisée*, on constate que le taux de poursuite d'études de la volée diplômée en 2021 est en baisse (80% vs 89% pour la volée 2019), ce taux tendant à se rapprocher de celui qui était observé avant la pandémie (84% pour la volée 2017). C'est majoritairement vers les HES que se dirigent les personnes diplômées en 2021 (58%) (voir **H3.a**), principalement dans les hautes écoles du domaine de la santé (21%) et du travail social (19%). Ces orientations sont en partie le reflet de la répartition de la volée diplômée en 2021 dans les différentes options de la maturité spécialisée (41% en santé et 39% en travail social). Relevons aussi quelques orientations vers la HEP Vaud après une maturité spécialisée dans le domaine de la pédagogie (4%). Les écoles supérieures ne représentent que 2% des orientations, avec principalement l'École supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance (ESEDE). Par ailleurs, 7% des titulaires de la maturité spécialisée ont rejoint l'université via la passerelle Dubs. Les autres orientations de niveau secondaire II, principalement des formations CFC dual, concernent environ une cinquantaine de personnes diplômées (11%).

Au moment de l'enquête (janvier 2023), 92% des titulaires d'une *maturité gymnasiale* obtenue en juin 2021 sont en formation, principalement dans une haute école universitaire (HEU : université, école polytechnique fédérale [EPF]) (voir **H3.a**). Cette proportion, relativement stable depuis de nombreuses années et proche de celle qui peut être observée dans le canton de Vaud, montre le caractère quasi exclusif des orientations post-maturité gymnasiale. Les titulaires d'une maturité gymnasiale qui déclarent d'autres activités (4% sont en emploi ou en recherche d'emploi, 4% effectuent leurs obligations civiles ou militaires, un voyage ou un séjour linguistique) sont dans une situation souvent provisoire, dans la mesure où ces jeunes pensent changer de situation à court terme, pour commencer ou reprendre une formation dans la plupart des cas (voir fiche **H1. Situation 18 mois après une certification secondaire II**).

La transition entre l'obtention du certificat de maturité gymnasiale et les études suivies 18 mois plus tard n'est cependant pas toujours directe : 40% des personnes diplômées ont ainsi connu une ou plusieurs activités entre l'obtention de leur titre et le moment de l'enquête qui intervient 18 mois plus tard. Par exemple, 12% des jeunes déclarent avoir interrompu une formation avant d'en commencer une autre, 7% ont effectué auparavant un séjour linguistique et 9% ont effectué leurs obligations militaires ou civiles.

Cela étant, la situation 18 mois après l'obtention d'une maturité gymnasiale est assez fortement structurée selon l'option spécifique (OS) choisie durant le cursus. On retrouve chez les titulaires d'une maturité gymnasiale obtenue en 2021 à peu près la même configuration que pour les volées précédentes, avec de légères variations. Certaines orientations sont habituellement privilégiées, comme par exemple entre l'option *langues modernes* et la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, entre l'option *physique et application des mathématiques* et la faculté des sciences ou une école polytechnique, entre l'option *biologie et chimie* et les facultés de médecine ou des sciences, ou encore entre l'option *économie et droit* et les facultés d'économie et de droit (voir **H3.b**). Néanmoins, ces orientations ne sont de loin pas univoques. Par exemple, 16% des titulaires d'une maturité gymnasiale option *langues anciennes* fréquentent la faculté de médecine et 15% celle des sciences 18 mois après ; 10% de celles et ceux qui ont suivi une option *langues modernes* sont en faculté d'économie ; 11% de celles et ceux qui avaient un profil *biologie et chimie* ou *économie et droit* étudient, 18 mois après, en psychologie ou en sciences de l'éducation. Cette répartition illustre le caractère double de la maturité gymnasiale : généraliste et orientée en même temps.

Pour une partie des jeunes, le profil de la maturité est clairement une pré-orientation dans un domaine qu'ils ou elles vont approfondir dans leurs études supérieures, alors que pour d'autres, c'est un choix qui permet de tester et d'aborder des champs disciplinaires qui n'ont pas de rapport direct avec l'orientation envisagée, que ce soit par volonté d'ouverture à des domaines d'intérêt différents ou pour des raisons plus « stratégiques » (réputation, exigences, etc.).

Les jeunes qui ont un profil artistique (*arts visuels* ou *musique*) fréquentent proportionnellement plus souvent que les autres une HES, comme par exemple la Haute école d'art et de design (HEAD) ou la Haute école de musique (HEM) qui offrent une gamme importante de formations directement liées à ces disciplines, même s'il faut relever que l'Université de Genève propose des cursus en lien avec ces OS (histoire de l'art et musicologie à la faculté de lettres).

H3.b Orientation dans les hautes écoles des titulaires de maturité gymnasiale, selon l'option spécifique suivie, volée diplômée en 2021

Option spécifique	Nombre total de personnes diplômées	Droit	Médecine	Lettres	Sciences	Psychologie et sciences de l'éducation	Traduction	Sciences de la société	Économie et management	EPF	HES	Total
Langues anciennes	95	11%	16%	13%	15%	15%	2%	15%	2%	5%	7%	100%
Langues modernes	251	11%	5%	8%	3%	22%	3%	19%	10%	5%	16%	100%
Physique et applic. des maths	164	0%	12%	2%	25%	5%	0%	0%	7%	46%	3%	100%
Biologie et chimie	416	5%	27%	3%	22%	11%	0%	5%	5%	13%	9%	100%
Économie et droit	279	23%	2%	4%	4%	13%	1%	14%	25%	3%	12%	100%
Arts visuels	102	5%	3%	22%	5%	22%	2%	7%	2%	7%	26%	100%
Musique	47	4%	15%	11%	11%	21%	0%	11%	4%	4%	19%	100%
Ensemble	1'354	10%	13%	6%	13%	14%	1%	10%	10%	12%	12%	100%

N.B. 1'521 jeunes obtiennent une maturité gymnasiale et sont en formation 18 mois plus tard. Après l'obtention d'une maturité gymnasiale, environ 160 jeunes entreprennent une formation hors d'une haute école (p. ex. une autre formation de niveau secondaire II, une formation en école supérieure) ou n'ont pas indiqué la faculté suivie.

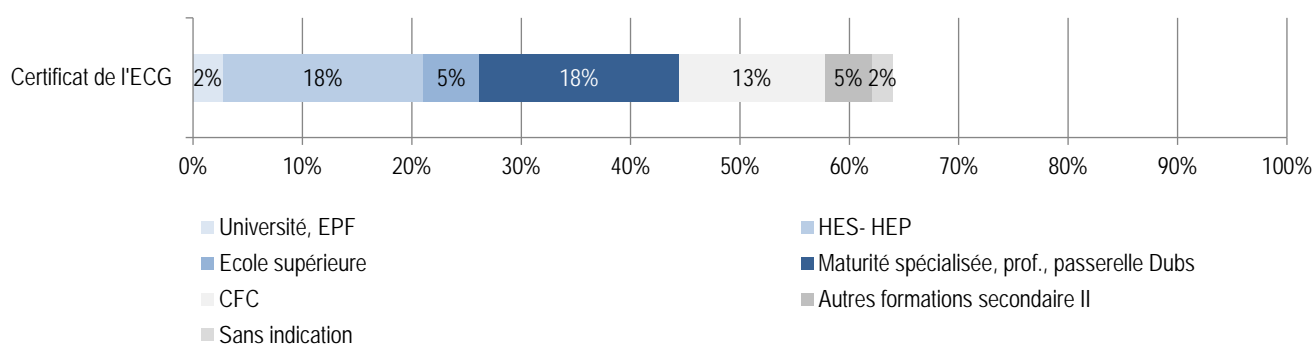
Source : SRED/Enquête EOS 2023 (volée diplômée en 2021).

Des poursuites d'études plurielles après un certificat de l'ECG

Dix-huit mois après l'obtention de leur certificat de l'ECG, près des deux tiers des titulaires sont en formation (voir **H3.c**). Ce taux est en baisse par rapport à celui de la volée 2019 (74%), qui avait été confrontée à la pandémie après l'obtention du diplôme secondaire II, et revient au niveau constaté avant la crise sanitaire (65% pour la volée 2017). Parmi les titulaires d'un certificat de l'ECG, plus de 20% fréquentent une haute école (essentiellement une HES, et plus marginalement une HEU), après l'avoir complété par une maturité spécialisée. Les écoles supérieures représentent 5% des choix d'orientation. Environ 20% sont encore en train d'accomplir une maturité, essentiellement spécialisée – soit parce qu'ils ou elles ne l'avaient pas commencée directement après le certificat de l'ECG, soit parce qu'ils ou elles redoublent – ou encore une passerelle Dubs (certificat complémentaire permettant aux titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder à toutes les filières des HEU suisses et polytechniques fédérales) ; enfin, 18% (soit environ 130 titulaires du certificat de l'ECG) entreprennent une deuxième formation de niveau secondaire II autre que la maturité spécialisée. Il s'agit principalement d'un CFC dual dans les domaines de la santé, du social et du commerce.

La variabilité des formes de la poursuite de la formation après le certificat de l'ECG fait écho à la diversité du public de cette école, qui attire aussi bien des jeunes qui se destinent aux études supérieures que des jeunes qui sont encore en phase d'orientation et pour qui l'ECG permet ensuite une intégration dans une formation professionnelle initiale. En plus de l'orientation classique en 1^{re} de l'ECG après le CO (qui se renforce un peu numériquement), l'ECG est aussi une solution de réorientation pour nombre d'élèves provenant du Collège, mais également une opportunité d'orientation pour des jeunes en difficultés scolaires qui ont intégré l'ECG après un passage par une solution de transition (classe préparatoire de l'ECG).

H3.c Formation suivie par les titulaires d'un certificat d'école de culture générale, 18 mois après l'obtention de leur titre, volée diplômée en 2021



Source : SRED/Enquête EOS 2023 (volée diplômée en 2021)

40% des titulaires d'un CFC obtenu en école à plein temps poursuivent des études (contre 12% pour la voie duale)

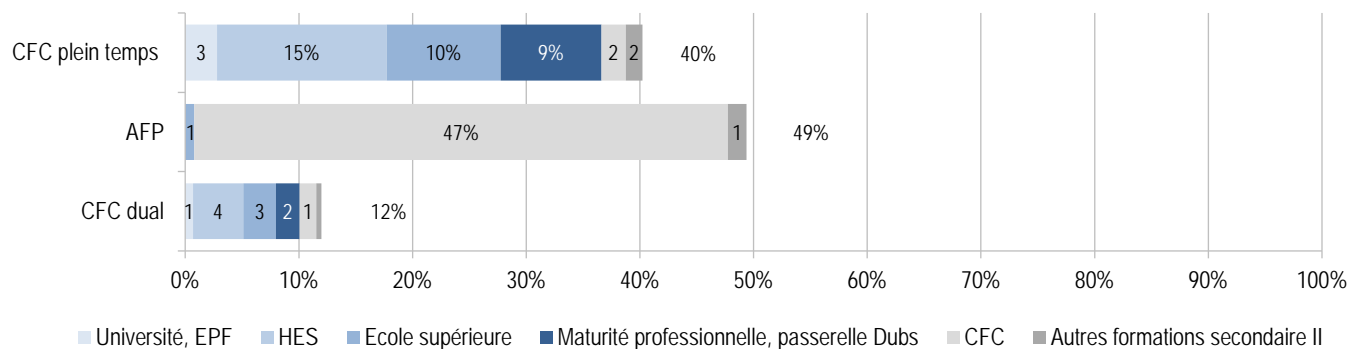
Dix-huit mois après l'obtention d'un CFC, la proportion de jeunes encore en formation varie sensiblement selon ses modalités d'obtention. Quatre jeunes sur dix ayant fait leur apprentissage à plein temps en école poursuivent leur formation, contre seulement 12% de celles et ceux ayant suivi la voie duale (voir **H3.d**). Cette différence illustre en partie le choix qui a présidé à l'orientation ; en effet, les jeunes qui privilégient l'alternance souhaitent davantage une entrée rapide dans le monde professionnel (Mouad et Rastoldo, 2015). Le taux de poursuite d'études après un CFC plein temps est en légère diminution par rapport à la volée 2019, passant ainsi de 44% à 40% pour la volée 2021. Comme déjà souligné, la volée diplômée en 2019 a connu sa transition dans le contexte de la crise sanitaire et économique de 2020, ce qui a pu peser dans le choix des jeunes, les incitant probablement à poursuivre des études au lieu d'entrer sur un marché du travail particulièrement tendu durant cette période. Les poursuites d'études après un CFC plein temps restent cependant supérieures à celles de la volée 2017 (35%), signe probable que les jeunes souhaitent adapter leur bagage pour mieux se positionner sur un marché de l'emploi de plus en plus exigeant, particulièrement dans certains domaines (commerce p. ex.). Notons aussi que près de 7 jeunes sur 10 qui sont en formation après un CFC plein temps évaluent très positivement le choix de la formation et les possibilités d'études ultérieures, avec des scores supérieurs à 7 sur une échelle allant de 1 (très faible satisfaction) à 9 (très grande satisfaction).

La majorité des titulaires d'un CFC plein temps qui entreprennent des études supérieures entrent en HES (après avoir acquis entretemps une maturité professionnelle) ou en école supérieure. Les orientations vers l'université (après une passerelle Dubs) sont rares 18 mois après l'obtention d'un CFC, notamment en raison du temps nécessaire pour obtenir une maturité professionnelle et effectuer la passerelle Dubs. En effet, certaines personnes titulaires d'un CFC sont encore dans l'accomplissement de la maturité professionnelle (en cas de parcours non linéaire) ou de la passerelle Dubs. Relevons que quelques jeunes suivent une autre formation de niveau secondaire II (le plus souvent un second apprentissage en dual ou à plein temps en école).

L'AFP : une première étape vers le CFC pour 5 jeunes sur 10

Après une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), 49% des titulaires poursuivent une formation visant l'obtention d'un titre de niveau secondaire II plus exigeant, essentiellement un CFC (voir H3.d). Cela représente une augmentation par rapport à ce qui était observé pour les volées diplômées en 2017 (37%) et 2019 (42%). L'AFP fonctionne donc en partie – et de plus en plus depuis sa création – comme une préparation au CFC, utilisée par des jeunes dont les difficultés scolaires ne leur permettaient pas de l'intégrer directement.

H3.d Formation suivie par les titulaires d'un CFC⁽¹⁾ ou d'une AFP, 18 mois après l'obtention de leur titre, volée diplômée en 2021



⁽¹⁾ CFC uniquement (sans maturité professionnelle dite « intra »).

⁽²⁾ Y compris le diplôme cantonal d'assistante et assistant en gestion et en administration (au total 8 personnes diplômées).

Source : SRED/Enquête EOS 2023 (volée diplômée en 2021).

La formation suivie 18 mois après leur titre secondaire II satisfait les jeunes

L'analyse de la satisfaction des jeunes à l'égard de la formation qu'ils ou elles suivent 18 mois après l'obtention de leur titre secondaire II montre un degré de satisfaction relativement élevé sur une échelle allant de 1 (*très faible satisfaction*) à 9 (*très grande satisfaction*), qu'il s'agisse du choix de la formation (score moyen de 7.3), de son contenu (6.9), des possibilités d'études ultérieures (7.3) ou encore des perspectives d'emploi (7.2) (voir H3.e).

On constate néanmoins quelques différences selon le type de formation suivie. Les jeunes en formation dans une EPF présentent le niveau de satisfaction le plus élevé sur deux aspects (8.0 pour les possibilités d'études ultérieures, 8.1 pour les perspectives d'emploi). Celles et ceux qui suivent une formation dans une HES-HEP ou une école supérieure estiment leurs perspectives d'emploi légèrement meilleures (scores respectifs de 7.4 et 7.8) que les jeunes qui sont encore en formation de niveau secondaire II (score de 6.7) ou dans une moindre mesure à l'université (score de 7.1), probablement en raison du caractère davantage professionnalisant des formations dans les HES et écoles supérieures. Deux constats, qui perdurent dans le temps, sont également assez illustratifs du sentiment de satisfaction générale des jeunes en formation 18 mois après l'obtention de leur titre de niveau secondaire II : plus de 6 jeunes sur 10 voient leur avenir de manière très favorable (scores de 7, 8 ou 9) et près des deux tiers ont la certitude de pouvoir exercer une profession en lien avec la formation qu'ils ou elles sont en train de suivre.

H3.e Indicateurs de satisfaction⁽¹⁾ de la formation suivie 18 mois après l'obtention du diplôme secondaire II, volée diplômée en 2021

	Université	EPF	HES - HEP	Écoles supérieures	CFC, matu pro., matu spéc. et passerelle Dubs	Autre formation ⁽²⁾	Total
Choix de cette formation	7.3	7.5	7.2	8.2	7.4	6.9	7.3
Contenu de cette formation	7.0	7.5	6.6	7.8	6.8	6.9	6.9
Possibilités d'études ultérieures	7.4	8.0	7.1	7.5	7.3	7.5	7.3
Perspectives d'emploi offertes	7.1	8.1	7.4	7.8	6.7	6.7	7.2
Nombre de jeunes en formation (pondéré)	1'162	167	879	119	431	50	2'808

N.B. Les personnes diplômées qui préparent un dossier ou qui sont en stage n'ont pas été interrogées sur la satisfaction à l'égard de leur formation (650 jeunes).

⁽¹⁾ Moyenne des réponses fournies par les jeunes sur une échelle de 1 (*très faible satisfaction*) à 9 (*très grande satisfaction*).

⁽²⁾ Principalement, Collège pour adultes ou École de culture générale (certificat et maturité spécialisée).

Source : SRED/Enquête EOS 2023 (volée diplômée en 2021).

Rami Mouad et François Rastoldo
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)

Pour en savoir plus

- Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? État des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève*. Genève, Lausanne : SRED, URSP.
- *Éclairages No 2 : Le point sur la formation professionnelle initiale à Genève*.
<https://www.ge.ch/actualite/eclairages-no-2-point-formation-professionnelle-initiale-geneve-23-05-2023>
- Mouad, R., Brüderlin, M. (2020). *L'École de culture générale à Genève : une école singulière au cœur du secondaire II. Parcours et représentations*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/11042/telecharger>
- Ducrey, F., Hrizi, Y., Mouad, R. (2022). *Portrait de l'attestation de formation professionnelle à Genève. Regards des jeunes, des écoles et du monde professionnel*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/portrait-attestation-formation-professionnelle-geneve-regards-jeunes-ecoles-du-monde-professionnel>
- Ducrey, F., Hrizi, Y., Mouad, R. (2020). *Attractivité et valorisation des titres de la formation professionnelle. Panorama de la formation professionnelle*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/24800/telecharger>
- Mouad, R. et Rastoldo, F. (2015). « Formation professionnelle : le 'choix' de l'alternance. L'exemple du canton de Genève. » In Boudesseul et al. (éd). *Alternance et professionnalisation : des atouts pour les parcours des jeunes et les carrières ?* Marseille : CEREQ.
https://www.geneve.ch/recherche-education/doc/actu/2015/journee_du_longitudinal.pdf

Pour comprendre ces résultats

L'enquête source : il s'agit d'une enquête périodique biennale, portant sur la situation des personnes diplômées 18 mois après l'obtention de leur titre de niveau secondaire II. Elle existe depuis 1989 à Genève et a été étendue à partir de la volée 2009 au canton de Vaud, dans le cadre d'une collaboration entre le Service de la recherche en éducation du canton de Genève (SRED) et l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques du canton de Vaud (URSP). Elle est réalisée sur une population exhaustive, sauf pour les titulaires d'un CFC et d'une maturité gymnasiale dans le canton de Vaud, diplômés pour lesquels un échantillonnage aléatoire représentant 60% de la population est fait.

La présente fiche se fonde sur les données genevoises.

Le questionnaire est stable dans le temps et renseigne sur les aspects suivants : la situation une année et demie après la certification, une évaluation de cette situation, un descriptif des activités effectuées entre la certification et le moment de l'enquête, et enfin une appréciation du futur proche.

Les informations récoltées sont déclaratives. Néanmoins, dans le cas de la poursuite d'études, les réponses sont confrontées aux registres scolaires pour vérifier leur plausibilité. À ces données d'enquête sont ajoutées les informations concernant les parcours de formation des jeunes, ainsi que d'autres données sociographiques (âge, statut migratoire, genre, catégorie socioprofessionnelle des parents), qui proviennent des bases de données scolaires administratives.

Passerelle Dubs : passerelle d'une année destinée aux détentrices et détenteurs d'une maturité professionnelle ou spécialisée qui souhaitent intégrer une haute école universitaire.

Effectifs pondérés : Le taux de réponse à l'enquête est de 48% pour l'enquête réalisée auprès de la volée diplômée en 2021 (3'203 personnes ont répondu sur 6'695 personnes diplômées), contre 53% pour les enquêtes menées auprès des volées diplômées en 2015 et 2017, et 55% pour l'enquête réalisée auprès de la volée diplômée en 2019. Pour chaque volée de personnes diplômées, une pondération a été effectuée sur la base de six critères, pour tenir compte des non-réponses : âge, type de diplôme, genre, catégorie socioprofessionnelle, nationalité et première langue parlée. Faute d'effectifs suffisants, les poursuites de la formation des titulaires d'un CFC pour adultes ainsi que d'une passerelle Dubs ne sont pas présentés ici.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>